Nations Unies S/2001/676

Conseil de sécurité

Distr. générale
9 juillet 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 9 juillet 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Le 30 mai 2001, en application de la résolution 1348 (2001) du Conseil de sécurité en date du 19 avril 2001, j'informais le Président du Conseil de sécurité que j'avais reconduit dans leurs fonctions Mme Christine Gordon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. Juan Larrain (Chili), M. Ismaila Seck (Sénégal) et M. Lena Sundh (Suède) pour agir en qualité d'experts à l'instance de surveillance des sanctions concernant l'Angola, créée conformément à la résolution 1295 (2000) du Conseil de sécurité. J'indiquais également que je m'employais à rechercher un cinquième expert et que je prendrais les mesures nécessaires dès qu'il serait choisi (S/2001/537).

J'ai le plaisir de vous informer que M. Wilson Chisala Kalumba (Zambie) a été choisi. En conséquence, et après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant la situation en Angola, j'ai nommé M. Kalumba cinquième expert à l'instance de surveillance.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

01-44770 (F) 090701 090701
0144770